

Christ et son oeuvre

*L'assurance du salut — La relation du croyant avec Dieu et sa position en Christ
— Des bonnes oeuvres — Sommes-nous sous la loi? — De l'usage de la loi*

ME 1909 page 355

Christ et son oeuvre.....	1
La relation du croyant avec Dieu et sa position en Christ	7
Des bonnes oeuvres.....	8
La place qui appartient à la loi	13
De l'usage de la loi	15

Mon but, dans les pages qui suivent, est de montrer sur quoi repose l'assurance du salut; quelles sont, pour le croyant, sa relation avec Dieu et sa position devant Dieu; de montrer ensuite la place et l'importance des bonnes oeuvres dans la vie chrétienne; d'établir en fin le rôle de la loi.

Préférant placer le lecteur sous l'autorité directe des Saintes Ecritures, je ne ferai guère que donner une série de citations de passages. Cependant, là où il faudrait citer des chapitres presque en entier, ou quelquefois même une épître, j'essayerai d'en résumer le contenu sans porter atteinte à la vérité.

Commençons donc par la base sur laquelle repose la foi du croyant, c'est-à-dire: *Christ et son oeuvre*.

«Et tu appelleras son nom *Jésus*, car c'est lui qui sauvera *son peuple de leurs péchés*» (Matthieu 1: 21). «Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et qui êtes chargés, et moi, je vous donnerai du repos» (Matthieu 11: 28). «Car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui est répandu pour *plusieurs* en rémission de péchés» (Matthieu 26: 28). «Et il leur dit: Allez par tout le monde et prêchez l'évangile à toute la création. Celui qui *aura cru* et qui aura été baptisé sera *sauvé*; et celui qui n'aura pas *cru* sera *condamné*» (Marc 16: 15, 16). «Aujourd'hui, dans la ville de David, vous est né un *Sauveur*, qui est *le Christ, le Seigneur*» (Luc 2: 11). «Comme les parents apportaient le petit enfant Jésus, pour faire à son égard selon l'usage de la loi, il le prit entre ses bras, et bénit Dieu et dit: Maintenant, Seigneur, tu laisses aller ton esclave *en paix* selon ta parole, car mes yeux ont vu *ton salut* que tu as préparé devant la face de tous les peuples» (Luc 2: 27-31). «Et il dit à la femme:

Tes péchés sont pardonnés... *Ta foi t'a sauvée, va-t'en en paix*» (Luc 7: 48-50). «Ensuite vient le diable, et il ôte de leur coeur la parole, de peur qu'en *croyant, ils ne soient sauvés*» (Luc 8: 12). «Et Jésus lui dit: Aujourd'hui *le salut est venu à cette maison*, vu que lui aussi est fils d'Abraham, car le Fils de l'homme est venu *chercher et sauver ce qui était perdu*» (Luc 19: 9, 10). «Et il disait à Jésus: Souviens-toi de moi, Seigneur, quand tu viendras dans ton royaume. Et Jésus lui dit: En vérité, je te dis: Aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis» (Luc 23: 42, 43). «Comme Moïse éleva le serpent dans le désert, ainsi il faut que le *Fils de l'homme* soit élevé, afin que *quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle*. Car Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son *Fils unique*, afin que *quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle*» (Jean 3: 14-16). «Qui croit au *Fils a la vie éternelle*; mais qui ne croit pas au Fils ne verra pas là vie, mais la colère de *Dieu demeure sur lui*» (Jean 3: 36). «En vérité, en vérité, je vous dis que celui qui entend ma parole et croit *celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle*, et ne vient pas en *jugement*, mais est *passé de la mort à la vie*» (Jean 5: 24). «Sondez les Ecritures, car c'est en elles que vous croyez avoir la *vie éternelle*, et ce sont elles qui rendent témoignage *de moi*. — Et vous ne voulez pas, *venir à moi pour avoir la vie*» (Jean 5: 39, 40). «Et c'est ici l'oeuvre de Dieu, que *vous croyiez en celui qu'il a envoyé*» (Jean 6: 29). «Moi, Je suis la porte, si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé; il entrera et sortira, et trouvera de la pâture. Le voleur ne vient que pour voler, et tuer, et détruire; moi, je suis venu afin qu'elles *aient la vie*, et qu'elles *l'aient en abondance*» (Jean 10: 9, 10). «Mes brebis écoutent ma voix, et moi je les connais, et elles me suivent; et *moi, je leur donne la vie éternelle, et elles ne périront jamais, et personne ne les ravira de ma main*. Mon Père qui me les a données est plus grand que tous; et *personne ne les ravira de la main de mon Père*» (Jean 10: 27-29). «A moins que le grain de blé, tombant en terre, ne meure, il demeure seul; mais *s'il meurt, il porte beaucoup de fruit*» (Jean 12: 24). «Et moi, si je suis élevé de la terre, j'attirerai tous les *hommes à moi-même*» (Jean 12: 32). «Comme tu lui as donné autorité sur toute chair, afin que, quant à tout ce que tu lui as donné, il leur donne la *vie éternelle*. Et c'est ici *la vie éternelle*, qu'ils te connaissent seul vrai Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus Christ. Je t'ai *glorifié* sur la terre, j'ai achevé l'oeuvre que *tu m'as donnée à faire*» (Jean 17: 2-4). «J'ai gardé ceux que tu m'as donnés, et aucun d'eux *n'est perdu*» (Jean 17: 12). «Et la gloire que tu m'as donnée, je la leur ai donnée» (Jean 17: 22). «Père, je veux, quant à ceux que tu m'as donnés, que, là où moi je suis, *ils y soient aussi avec moi*, afin qu'ils voient ma gloire, que tu m'as donnée; car tu m'as aimé avant la fondation du monde» (Jean 18: 24). «Jésus répondit: Je vous ai dit que c'est moi; si donc vous me cherchez, laissez aller *ceux-ci*, — afin que la parole qu'il avait dite fût accomplie: De ceux que tu m'as donnés, je n'en *ai perdu aucun*» (Jean 18: 8, 9). «Quand donc Jésus eut pris le vinaigre, il dit: *C'est accompli*. Et ayant baissé la tête, il remit son esprit» (Jean 19: 30). «Jésus vint, et se tint au milieu d'eux. Et il leur dit: *Paix vous soit!* Et ayant dit cela, il leur montra *ses mains et son côté*» (Jean 20: 19, 20). «Jésus lui dit (à Thomas): «Parce que tu m'as vu, tu as cru. *Bienheureux ceux qui n'ont point vu, et qui ont cru*» (Jean 20: 29). «Ces choses sont écrites afin que vous croyiez que Jésus *est le Christ, le Fils de Dieu*, et *qu'en croyant, vous ayez la vie par son nom*» (Jean 20: 31). «Et Pierre leur

dit: Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus Christ, en *rémission des péchés*: et vous recevrez le don du Saint Esprit, car à *vous* est la promesse et à *vos enfants*, et à *tous ceux qui sont loin*, autant que le Seigneur, notre Dieu, *en appellera à lui*» (Actes des Apôtres 2: 38, 39). «Et ils lapidaient Etienne qui priait et disait: Seigneur Jésus, *reçois mon esprit*» (Actes des Apôtres 7: 59). «Ceux donc qui avaient été dispersés allaient çà et là annonçant *la parole*. Et Philippe, étant descendu dans une ville de la Samarie, leur prêcha *le Christ*» (Actes des Apôtres 8: 4, 5). «Et Philippe, ouvrant sa bouche, et commençant par cette écriture (Esaïe 53: 7, 8), lui *annonça Jésus*» (Actes des Apôtres 8: 35). «Et aussitôt *il prêcha Jésus* dans les synagogues, disant que *lui est le Fils de Dieu*» (Actes des Apôtres 9: 20). «Mais Saul se fortifiait de plus en plus, et confondait les Juifs qui demeuraient à Damas, démontrant que celui-ci (Jésus) *était le Christ*» (Actes des Apôtres 9: 22). «Et il nous a commandé de prêcher au peuple, et d'attester que c'est lui (Jésus) qui est établi par Dieu juge des vivants et des morts. Tous les prophètes lui rendent témoignage que, *par son nom*, quiconque croit en lui reçoit la rémission des péchés» (Actes des Apôtres 10: 42, 43). «Mais quelques-uns d'entre eux étaient des Cypriotes et des Cyrénéens, qui, étant venus à Antioche, parlaient aussi aux Grecs, annonçant le *Seigneur Jésus*. Et la main du Seigneur était avec eux; et un grand nombre, *ayant cru*, se tournèrent *vers le Seigneur*» (Actes 11: 20, 21). «Sachez, hommes frères, que par lui vous est annoncée *la rémission des péchés*, et que, de tout ce dont vous n'avez pu être justifiés par la loi de Moïse, *quiconque croit est justifié par lui*», (Actes des Apôtres 13: 38, 39). «Et ils glorifièrent la parole du Seigneur, et tous ceux qui étaient destinés à la *vie éternelle crurent*» (Actes des Apôtres 13: 48). «Seigneurs, que faut-il que je fasse pour être sauvé? Et ils dirent: Crois au Seigneur Jésus, et tu *seras sauvé, toi et ta maison*» (Actes des Apôtres 16: 30, 31).

«Car je n'ai pas honte de l'Evangile, car il est la puissance de Dieu en salut à *quiconque croit*, et au Juif premièrement, et au Grec; car la justice de Dieu y est révélée sur le principe de la foi, pour la foi, selon qu'il est écrit: Or le juste vivra de foi» (Romains 1: 16, 17; Habakuk 2: 4). «Mais maintenant, sans loi, la justice de Dieu est manifestée, témoignage lui étant rendu par la loi et par les prophètes, la justice, dis-je, de Dieu, par la foi de Jésus Christ, *envers tous* et sur *tous ceux qui croient*; car il n'y a pas de différence, car *tous ont péché* et *n'atteignent pas* à la gloire de Dieu, étant justifiés *gratuitement* par sa *grâce* par la *rédemption* qui est dans le *Christ Jésus*» (Romains 3: 21-24). «Mais à celui qui ne fait pas *des oeuvres*, mais qui *croit en celui qui justifie l'impie*, *sa foi lui est comptée à justice*» (Romains 4: 5). «Or ce n'est pas pour lui seul qu'il est écrit que cela lui a été *compté à justice*, mais aussi pour nous à *qui il sera compté*, à nous *qui croyons* en celui qui a ressuscité d'entre les morts Jésus notre Seigneur, lequel a été livré *pour nos fautes*, et a été *ressuscité pour notre justification*» (Romains 4: 23-25). «Ayant donc été justifiés sur le principe de la foi, nous avons la *paix avec Dieu*, par notre Seigneur Jésus Christ» (Romains 5: 1). «Si tu confesses de ta bouche Jésus comme Seigneur, et que tu croies dans ton coeur *que Dieu l'a ressuscité* d'entre les morts, *tu seras sauvé*» (Romains 10: 9).

«Il a plu à Dieu, par *la folie de la prédication*, de sauver ceux qui croient» (1 Corinthiens 1: 21). «Mais vous avez été lavés, mais vous avez été sanctifiés, mais vous avez été justifiés, au nom *du Seigneur Jésus*, et par l'Esprit de notre Dieu» (1 Corinthiens 6: 11). «Or, je vous fais savoir, frères, *l'évangile que je vous ai annoncé*, que vous avez aussi reçu, et dans lequel vous êtes, par lequel aussi vous êtes sauvés, si vous tenez ferme la parole que je vous ai annoncée, à moins que vous n'ayez cru en vain. Car je vous ai communiqué avant toutes choses ce que j'ai aussi reçu, que Christ est mort pour nos péchés, selon les Ecritures, et qu'il a été enseveli, et qu'il a été ressuscité le troisième jour, selon les Ecritures» (1 Corinthiens 15: 1-4). «Si Christ n'a pas été ressuscité, votre foi est vaine, vous êtes encore dans vos péchés» (1 Corinthiens 15: 17).

«Nous sommes donc ambassadeurs pour Christ, Dieu, pour ainsi dire, exhortant par notre moyen; nous supplions pour Christ: *Soyez réconciliés avec Dieu!* Celui qui n'a pas connu le péché, il l'a fait péché pour nous, afin que nous devinssions justice de Dieu en lui» (2 Corinthiens 5: 20).

«Notre Seigneur Jésus Christ, qui s'est donné lui-même pour nos péchés» (Galates 1: 3, 4). «Ce que je vis maintenant dans la chair, je le vis dans la foi, la foi au *Fils de Dieu, qui m'a aimé* et qui s'est livré lui-même pour moi» (Galates 2: 20). «Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, ayant été fait malédiction pour nous» (Galates 3: 13).

«Il nous a rendus agréables dans le Bien-aimé; en qui nous avons la rédemption par son sang, la *rémission des fautes selon les richesses de sa grâce*» (Ephésiens 1: 6, 7). «Ayant entendu la parole de la vérité, l'évangile de votre salut; auquel aussi ayant cru, vous avez été scellés du *Saint Esprit de la promesse*, qui est les arrhes de l'héritage, pour la rédemption de la possession acquise» (Ephésiens 1: 13, 14). «Car vous êtes sauvés par la grâce, par la foi, cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu» (Ephésiens 2: 8). «Et il est venu, et a annoncé la bonne nouvelle de là paix à vous qui étiez loin, et la bonne nouvelle de la paix à ceux qui étaient près» (Ephésiens 2: 17).

«Et vous, qui étiez autrefois étrangers et ennemis quant à votre entendement, dans les mauvaises oeuvres, il vous a toutefois maintenant réconciliés dans le corps de sa chair, par la mort» (Colossiens 1: 21).

«Car notre évangile n'est pas venu à vous en parole seulement, mais aussi en puissance, et dans l'Esprit Saint, et dans une grande plénitude d'assurance» (1 Thessaloniens 1: 5). «Vous vous êtes tournés des idoles vers Dieu, pour servir le Dieu vivant et vrai, et pour attendre des cieux son Fils Jésus qu'il a ressuscité d'entre les morts et qui nous délivre de la colère qui vient» (1 Thessaloniens 1: 9, 10). «Et c'est pourquoi aussi nous, nous rendons sans cesse grâces à Dieu pour vous, de ce qu'ayant reçu de nous la parole de la prédication qui est de Dieu, vous avez accepté, non la parole des hommes, mais, ainsi qu'elle l'est véritablement, la parole de Dieu, laquelle aussi opère en vous qui croyez» (1 Thessaloniens 11, 13).

«Cette parole est certaine et digne de toute acceptation, que le Christ Jésus est venu dans le monde pour *sauver les pécheurs, dont moi le suis le premier*» (1 Timothée 1: 15). «Car Dieu est *un*, et le Médiateur *entre Dieu et les hommes* est *un*, l'homme Christ Jésus, qui s'est donné lui-même en *rançon pour tous*» (1 Timothée 2: 5, 6).

«Selon la puissance de Dieu qui *nous a sauvés*, et nous a appelés d'un saint appel, non *selon nos oeuvres*, mais selon son propre dessein et sa propre grâce qui nous a été donnée dans le Christ Jésus, avant les temps des siècles, mais qui *a été maintenant manifestée* par l'apparition de notre Sauveur Jésus Christ qui a annulé la mort et a fait luire la vie et l'incorrupibilité par l'Évangile» (2 Timothée 1: 9).

«Mais, quand la bonté de notre Dieu Sauveur et son amour envers les hommes sont apparus, il *nous sauva*, non sur le principe d'oeuvres accomplies en justice, que nous, nous eussions faites» (Tite 3: 4, 5).

«Dieu... nous a parlé dans le Fils... qui... ayant fait par lui-même la *purification des péchés, s'est assis à la droite de la Majesté dans les hauts lieux*» (Hébreux 1: 3). «Nous voyons Jésus, qui a été fait un peu moindre que les anges, à *cause de la passion de la mort*, couronné de gloire et d'honneur, en sorte que, par la grâce de Dieu, il *goûtât la mort pour tout*. Car il convenait pour lui, à cause de qui sont toutes choses, et par qui sont toutes choses, que, amenant plusieurs fils à la gloire, il consumma le *Chef de leur salut par des souffrances*. Car, et *celui qui sanctifie*, et ceux qui *sont sanctifiés, sont tous d'un*; c'est pourquoi il n'a pas honte de les appeler *frères*, disant: «J'annoncerai ton nom à mes frères, au milieu de l'assemblée, je chanterai tes louanges» (Psaumes 22: 22). Et encore: «Moi, je me confierai en lui» (Esaïe 8: 17). Et encore: «Me voici, moi, et *les enfants que Dieu m'a donnés*» (Esaïe 8: 18). Puis donc que les enfants ont eu part à la chair et au sang, lui aussi semblablement y a participé, afin que, *par la mort*, il rendît impuissant celui qui avait le pouvoir de la mort, c'est-à-dire le diable, et qu'il *délivrât tous ceux qui, par la crainte de la mort, étaient, pendant toute leur vie, assujettis à la servitude*» (Hébreux 2: 9-15). «Car nous qui *avons cru, nous entrons dans le repos*» (Hébreux 4: 3). «Quoiqu'il fût Fils, a appris l'obéissance par les choses qu'il a souffertes; et, ayant été consommé, il est devenu, *pour tous ceux qui lui obéissent, l'auteur du salut éternel*» (Hébreux 5: 8, 9). «Car il y a abrogation du commandement qui a précédé, à cause de sa faiblesse et de son inutilité (car la loi n'a rien amené à la perfection), et introduction d'une meilleure espérance par laquelle *nous approchons de Dieu*» (Hébreux 7: 18, 19). «De là vient aussi qu'il peut sauver *entièrement* ceux qui *s'approchent de Dieu par lui*» (Hébreux 7: 25). «Mais Christ étant venu... avec *son propre sang*, est entré une fois pour toutes dans les lieux saints, ayant obtenu une *rédemption éternelle*. Car si le sang de taureaux et de boucs — et la cendre d'une génisse avec laquelle on fait aspersion sur ceux qui sont souillés — sanctifie, pour la pureté de la chair, combien plus le sang du Christ qui, par l'Esprit éternel, s'est offert lui-même à Dieu sans tache, *purifiera-t-il* votre conscience des oeuvres mortes!» (Hébreux 9: 11-14). «Et sans effusion de sang, *il n'y a pas de rémission*» (Hébreux 9: 22). «Mais maintenant, en la consommation des siècles, il a été manifesté une fois pour l'abolition du péché par son

sacrifice» (Hébreux 9: 26) «Ainsi aussi le Christ, ayant été offert *une fois pour porter les péchés de plusieurs*, apparaîtra une seconde fois, sans péché, à salut, à ceux qui l'attendent» (Hébreux 9: 28). «C'est par cette volonté que nous *avons été sanctifiés*, par *l'offrande du corps de Jésus Christ*, faite une fois pour toutes» (Hébreux 10: 10). «Mais celui-ci, ayant offert *un seul sacrifice pour les péchés*, s'est assis à perpétuité à la droite de Dieu» (Hébreux 10: 12). «Car, par une seule offrande, il a *rendu parfaits à perpétuité* ceux qui sont sanctifiés» (Hébreux 10: 14). «Et je ne me *souviendrai plus jamais* de leurs péchés, ni de leurs iniquités» (Hébreux 10: 17). «Par la foi, Abel a offert à Dieu un plus *excellent sacrifice* que Caïn, et par ce *sacrifice*, il a reçu le *témoignage d'être juste*, Dieu rendant *témoignage à ses dons*» (Hébreux 11: 4).

«Sachant que vous avez été rachetés de votre vaine conduite, qui vous avait été enseignée par vos pères, non par des choses corruptibles, de l'argent ou de l'or, mais par le sang précieux de *Christ*, comme d'un *Agneau sans défaut et sans tache*» (1 Pierre 1: 18, 19). «Parce qu'on trouve dans l'Ecriture: Voici, je pose en Sion *une maîtresse pierre de coin*, élue, précieuse; et *celui qui croit en elle ne sera pas confus*. C'est donc pour vous qui croyez *qu'elle a ce prix*» (1 Pierre 2: 6, 7). «Qui lui-même a *porté nos péchés*, en son corps sur le bois» (1 Pierre 2: 24). «Car aussi Christ *a souffert une fois pour les péchés*, le juste pour les injustes, afin qu'il nous amenât à Dieu» (1 Pierre 3: 18). «Je vous ai écrit brièvement par Silvain, qui est un frère fidèle, comme je le pense, vous exhortant, et attestant que *cette grâce, dans laquelle vous êtes, est la vraie grâce de Dieu*» (1 Pierre 5: 12).

«Et le sang de Jésus Christ, son Fils, *nous purifie de tout péché*» (1 Jean 1: 7). «Si nous confessons nos péchés, il est *fidèle et juste*, pour *nous pardonner* nos péchés et nous *purifier* de toute iniquité» (1 Jean 1: 9). Et vous savez que lui a été manifesté, afin qu'il *ôtât nos péchés*» (1 Jean 3: 5). «En ceci a été manifesté l'amour de Dieu pour nous, c'est que Dieu a envoyé son Fils unique dans le monde, afin que *nous vivions* par lui; en ceci est l'amour, non en ce que nous, nous ayons aimé Dieu, mais en *ce que lui nous aima*, et qu'il envoya son Fils, *pour être la propitiation pour nos péchés*» (1 Jean 4: 9, 10). «Quiconque confessera que *Jésus est le Fils de Dieu, Dieu demeure en lui, et lui en Dieu*. Et nous avons connu et cru l'amour que Dieu a pour nous; *Dieu est amour*; et celui qui demeure dans l'amour demeure en Dieu, et Dieu en lui. En ceci est consommé *l'amour avec nous*, afin que nous ayons *toute assurance au jour* du jugement, c'est que, comme il est, lui, nous sommes, nous aussi, dans ce monde. Il n'y a pas de crainte dans l'amour, mais l'amour parfait *chasse la crainte*, car la crainte porte avec elle *du tourment*; et celui qui craint n'est pas *consommé dans l'amour*. Nous, nous l'aimons, parce que lui nous a aimés le *premier*» (1 Jean 4: 15-19). «Et c'est ici le témoignage: que Dieu nous a *donné la vie éternelle*, et *cette vie est dans son Fils*; celui qui *a le Fils a la vie*; celui qui *n'a pas le Fils de Dieu n'a pas la vie*» (1 Jean 4: 11, 12). «Je vous ai écrit ces choses afin que vous *sachiez que vous avez la vie éternelle, vous qui croyez au nom du Fils de Dieu*» (1 Jean 5: 13).

«A celui qui nous *aime* et qui nous a lavés de nos péchés dans son sang» (Apocalypse 1: 5). «Tu es digne de prendre le livre et d'en ouvrir les sceaux: car tu as été *immolé*, et tu

as acheté pour Dieu *par ton sang*, de toute tribu, et langue, et peuple, et nation, et tu les as faits rois et sacrificateurs pour notre Dieu; et ils régneront sur la terre» (Apocalypse 5: 9, 10). «Ce sont ceux qui viennent de la grande tribulation, et ils ont lavé leurs robes et les ont *blanchies dans le sang de l'Agneau*» (Apocalypse 7: 14).

Remarquez que les nombreux passages ci-dessus cités établissent d'une manière claire et simple *la gloire* de la personne de notre précieux Seigneur et Sauveur Jésus Christ, et montrent, d'une manière non moins claire, que son *oeuvre* accomplie à la croix et acceptée de Dieu, est la *seule et unique* base sur laquelle la foi se repose pour jouir, dès maintenant, de la rémission des péchés, de la paix avec Dieu, de la faveur de Dieu, de l'accès en sa présence immédiate, de son amour, de sa communion, en attendant que le pécheur, ainsi racheté, soit, par la venue du Seigneur Jésus, introduit là où il est.

La relation du croyant avec Dieu et sa position en Christ

Je vais maintenant, cher lecteur, mettre sous vos yeux quelques passages qui établissent *la relation du croyant comme «enfant de Dieu»*, et montrent sur quoi repose cette relation avec Dieu, comme «Dieu et Père de notre Seigneur Jésus Christ» à laquelle, par sa mort, et sa résurrection, nous avons part par sa grâce:

«Personne ne *connaît le Père* si ce n'est *le Fils*, et celui à qui *le Fils* voudra le révéler» (Matthieu 11: 27).

«A tous ceux qui l'ont reçu (Jésus), il leur a donné *le droit d'être enfants de Dieu*, savoir à ceux qui croient en son nom» (Jean 1: 12). «J'ai manifesté *ton nom* aux hommes que tu m'as donnés du monde; ils étaient à toi et tu me les as donnés» (Jean 17: 6). «Et je leur ai fait connaître *ton nom*, et je le leur ferai *connaître*, afin que l'amour dont tu m'as aimé soit en eux, et moi en eux» (Jean 17: 26). «Va vers mes frères, et dis-leur: Je monte vers *mon Père et votre Père*, vers *mon Dieu et votre Dieu*» (Jean 20: 17).

«Car vous n'avez pas reçu un esprit de servitude, pour être derechef dans la crainte, mais vous avez reçu *l'Esprit d'adoption*, par lequel nous crions: *Abba, Père!* L'Esprit lui-même rend témoignage avec notre esprit, que nous *sommes enfants de Dieu*» (Romains 8: 15, 16). «Car vous êtes *tous fils de Dieu*, par la foi dans le Christ Jésus» (Galates 3: 26). «Mais quand l'accomplissement du temps est venu, Dieu a envoyé son Fils, né de femme, né sous la loi, afin qu'il rachetât ceux qui étaient sous la loi, afin que nous *reçussions l'adoption*. Et parce que vous êtes fils, Dieu a envoyé l'Esprit de son Fils dans nos coeurs, criant: *Abba, Père*. De sorte que tu n'es plus esclave, mais fils» (Galates 4: 4-7).

«Nous ayant prédestinés pour nous *adopter pour lui*, par Jésus Christ, selon le bon plaisir de sa volonté, à la *louange de la gloire de sa grâce* dans laquelle il nous a rendus agréables dans le Bien-aimé» (Ephésiens 1: 5, 6). «Soyez donc imitateurs de Dieu, comme de *bien-aimés enfants*» (Ephésiens 5: 1). «Et si vous invoquez *comme Père* celui qui, sans avoir égard à l'apparence des personnes, juge selon l'oeuvre de chacun» (1 Pierre 1: 17).

«Je vous écris, petits enfants, parce *que vous connaissez le Père*» (1 Jean 2: 13). «Voyez de quel amour *le Père* nous a fait don, que nous soyons appelés *enfants de Dieu*» (1 Jean 3: 1). «Bien-aimés, nous sommes maintenant *enfants de Dieu*» (1 Jean 3: 2).

«Jude, esclave de Jésus Christ, et frère de Jacques, aux appelés, bien-aimés en *Dieu le Père* (Jude 1).

Lisez encore: 1 Corinthiens 1: 3; 2 Corinthiens 1: 2; Ephésiens 1: 2, 3; Philippiens 1: 2; Colossiens 1: 2 et 12; 1 Thessaloniciens 1: 1; 2 Thessaloniciens 1: 1; 1 Timothée 1: 2; 2 Timothée 1: 2; Philémon 3; 1 Pierre 1: 3, etc.

Voici maintenant quelques passages établissant *la position* du croyant devant Dieu *en Christ*:

«En ce jour-là, vous connaîtrez que moi je suis en mon. Père, *et vous en moi*, et moi en vous» (Jean 14: 20).

«Il n'y a donc maintenant *aucune condamnation* pour ceux qui sont *dans le Christ Jésus*» (Romains 8: 1).

«Or vous êtes de lui *dans le Christ Jésus*, qui nous a été fait de la part de Dieu, *sagesse, justice, sainteté et rédemption*» (1 Corinthiens 1: 30).

«En sorte que si *quelqu'un est en Christ*, c'est une nouvelle création» (2 Corinthiens 5: 17). «Je connais un *homme en Christ*. Je connais un *tel homme* qui a été ravi jusqu'au troisième ciel. Et je connais un *tel homme*... Et je me glorifierai d'un *tel homme*» (2 Corinthiens 12: 2-5).

«J'étais inconnu de visage aux assemblées de la Judée qui sont en *Christ*» (Galates 1: 22).

«Maintenant, dans le *Christ Jésus*, vous qui étiez autrefois loin, vous avez été approchés par le sang du Christ» (Ephésiens 2: 13). «Qui nous a bénis de toute bénédiction spirituelle dans les lieux célestes *en Christ*; selon qu'il nous a élus *en lui* avant la *fondation du monde*» (Ephésiens 1: 3, 4). «*En lui* (Christ) *en qui* nous avons aussi été faits héritiers» (Ephésiens 1: 11). «Nous a ressuscités ensemble, et nous a fait asseoir ensemble, dans les lieux célestes, *dans le Christ Jésus*» (Ephésiens 2: 6).

«Paix soit à vous tous qui êtes *en Christ*» (1 Pierre 5: 14).

Des bonnes oeuvres

Quelle est la place *des bonnes oeuvres* et quel en est le caractère?

C'est ce que nous apprendront les passages que je vais citer ci-dessous; ils serviront en même temps à montrer le rapport des bonnes oeuvres avec la relation du croyant, établie avec Dieu, comme Dieu et Père de notre Seigneur Jésus Christ, et avec notre Seigneur Jésus Christ lui-même. Et il nous sera facile de voir que, quelque importantes qu'elles soient,

comme fruit de la foi par la puissance du Saint Esprit, elles ne sont pas conditionnelles du salut.

«Que votre lumière luise ainsi devant les hommes, afin que, voyant *vos bonnes oeuvres*, ils glorifient votre Père qui est dans les cieux» (Matthieu 5: 16). «Vous donc, soyez parfaits, comme votre Père céleste est parfait» (Matthieu 5: 48). Lisez aussi les chapitres 6, et 7, qu'il serait trop long de citer en entier, et voyez surtout la fin du chapitre 7, versets 24-27, établissant la différence entre celui qui pratique les paroles du Seigneur et celui qui ne les pratique pas.

Le sujet des bonnes oeuvres est si vaste qu'il faudrait citer bien des passages ici et là, dans les évangiles et les épîtres, et même des chapitres tout entiers, tels que Romains 12 et 13, plusieurs passages aux chapitres 14, 15 et 16. Dans la première épître aux Corinthiens, le chapitre 5 en entier, nous apprend quel est notre devoir à l'égard du mal dans l'assemblée; le chapitre 6: 1-6, donne la conduite à suivre dans les procès, basée sur ce que «les injustes n'hériteront pas du royaume de Dieu», etc., et sur ce que la grâce de Dieu avait fait pour les Corinthiens (verset 11). Ensuite, la sainteté du corps est requise (versets 12-20), parce que le corps du croyant est membre de Christ; son corps (verset 15) est «le temple du Saint Esprit» et il est acheté à prix (versets 19, 20); tandis qu'au chapitre 7 sont établis les rapports entre l'homme et la femme, dans le mariage. Puis vient ce qui a trait à ceux qui (hommes ou femmes) sont vierges. Les chapitres 9: 24-27 et 10: 1-13, exhortent à l'énergie dans le bien, en évitant le mal. Du chapitre 10: 14 à 11: 1, nous apprenons que trois choses caractérisent «la Table du Seigneur», en contraste avec l'idolâtrie: la *sainteté*, *l'unité du Corps* et *la vérité*. Ce sujet important se termine par l'exhortation: «Soit donc que vous mangiez, soit que vous buviez, ou quoi que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu. Ne devenez une cause d'achoppement ni *aux Juifs*, ni *aux Grecs*, ni à *l'assemblée de Dieu*, comme moi aussi je complais à tous en toutes choses, ne cherchant pas mon avantage propre, mais celui du grand nombre, afin qu'ils soient sauvés. Soyez donc imitateurs, comme moi aussi, je le suis de Christ» (1 Corinthiens 10: 31; 11: 1). Vient ensuite l'attitude de l'homme et de la femme en la présence de Dieu (chapitre 11: 2-16).

Au chapitre 11: 20-34 (1 Corinthiens), c'est la «cène du Seigneur», quelle en est l'importance, ce quelle rappelle, et comment on doit y participer. Au chapitre 12, les manifestations spirituelles, les dons dans l'assemblée, de qui ils procèdent, envers qui ils sont responsables, quelle est leur place dans le Corps, dans quel but et comment ils doivent être exercés. Le chapitre 13 montre le chemin plus excellent: l'amour, dans lequel tout croyant a le devoir et le privilège de marcher. Le chapitre 14 règle l'exercice des dons dans l'assemblée, montrant que les dons qu'on estimait le plus à Corinthe ne sont pas les plus excellents: la présence de Dieu dans l'assemblée doit être sentie par un «homme simple», même par un «incrédule» (versets 23-25). Enfin, les femmes doivent se taire dans les assemblées (versets 34, 35). Et au verset 37, l'apôtre ajoute que les choses qu'il leur écrit sont «le commandement du Seigneur».

Ephésiens 4 à 6, serait encore à citer en entier, ces passages étant remplis d'exhortations pratiques, ainsi que Colossiens 3 à 4: 1-6, où personne n'est oublié: femmes, maris, enfants, pères, maîtres et esclaves. Mais je citerai seulement quelques passages d'Ephésiens, où la vie chrétienne est présentée comme étant la manifestation du caractère de Dieu: «amour et lumière» (1 Jean 1: 5; 4: 8). «Car nous sommes son ouvrage (de Dieu), ayant été créés en Jésus Christ pour les *bonnes oeuvres* que Dieu a préparées à l'avance, afin que nous marchions en elles» (Ephésiens 2: 10). Quel soin nous devons prendre de ne pas les manquer! «Soyez donc imitateurs de Dieu, comme de bien-aimés enfants, et marchez dans l'amour, comme aussi le Christ nous a aimés et s'est livré lui-même pour nous, comme offrande et sacrifice à Dieu, *en parfum de bonne odeur*» (Ephésiens 5: 12). «Et n'ayez rien de commun avec les oeuvres infructueuses des ténèbres, mais plutôt reprenez-les» (Ephésiens 5: 11).

Que dire de cette vie chrétienne, dont Paul surtout nous donne un si bel exemple dans l'épître aux Philippiens, marchant, ainsi que Timothée et Epaphrodite, sur les traces de Celui qui s'est anéanti lui-même, s'est abaissé, et est devenu obéissant jusqu'à la mort et à la mort même de la croix (Philippiens 2: 7, 8), quand tous cherchaient «leurs intérêts particuliers, non pas ceux de Jésus Christ» (11, 21). Et quelle exhortation que celle que nous lisons au chapitre 4: 4-9! Combien aussi l'apôtre, tout en reconnaissant l'obéissance de ces croyants, insiste sur cette obéissance qui a le même caractère que celle du Seigneur Jésus, et dont il est, Lui, le modèle (Philippiens 2: 1-18; 1 Pierre 1: 2).

La première épître aux Thessaloniens contient des paroles telles que celles-ci: «Comment vous vous êtes tournés des idoles vers Dieu, *pour servir le Dieu vivant et vrai*» (1: 9). «Vous êtes devenus nos imitateurs et *ceux du Seigneur...* Vous êtes devenus les imitateurs des assemblées de la Judée dans le Christ Jésus» (1: 6; 2: 14). Enfin, les chapitres 4: 1-8, et 5: 14-22, renferment des exhortations à la sainteté et à s'abstenir de toute forme de mal. Puis, quant aux choses plus particulières à cette assemblée, voyez 2 Thessaloniens 3: 12-15. Mais ne nous faudrait-il pas y être attentifs nous-mêmes et agir autrement, si le cas se présentait?

La première à Timothée renferme aussi quelques exhortations concernant les esclaves (6: 1, 2), le danger que courent ceux qui veulent s'enrichir (6: 9), la conduite que doivent tenir les riches (6: 17-19), et combien d'autres! Et la deuxième épître, dont les exhortations, quoique toute particulières, sont tellement d'actualité, dans des jours comme les nôtres, où il y a «la forme de la piété» sans «la puissance» (3: 5). Et que faut-il faire, quand il en est ainsi? «Mais toi, demeure dans les choses que tu *as apprises*, et dont tu as été pleinement convaincu, sachant de qui tu les as apprises, et que, *dès l'enfance tu connais les saintes lettres qui peuvent te rendre sage à salut par la foi qui est dans le Christ Jésus*. Toute écriture est inspirée de Dieu, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice, afin que l'homme de Dieu soit accompli, et *parfaitement accompli pour toute bonne oeuvre*» (2 Timothée 3: 14-16). Voilà la ressource!

En Tite 2, la vie chrétienne, basée sur ce que «la grâce de Dieu qui apporte le salut est apparue à tous les hommes, nous enseignant que, reniant l'impiété et les convoitises mondaines, nous vivions dans le présent siècle *sobrement, et justement, et pieusement*», embrasse l'ensemble et les détails des relations domestiques; tandis qu'au chapitre 3, le cercle s'élargit jusqu'à la soumission due aux principautés et aux autorités, soumission qui découle de ce que, «quand la bonté de notre Dieu Sauveur et son amour envers les hommes sont apparus, il nous sauva, non sur le principe d'oeuvres accomplies en justice que nous, nous eussions faites, mais selon sa propre miséricorde, par le lavage de la régénération et le renouvellement du Saint Esprit, qu'il a répandu richement sur nous par Jésus Christ, notre Sauveur» (3: 4-6). Quel caractère tout cela ne donne-t-il pas aux bonnes oeuvres, recommandées encore en 2: 6, 14; 3: 1-8 et 14!

Dans l'épître aux Hébreux, toute pleine de la perfection de la Personne et de l'oeuvre de Christ, ainsi que d'encouragements à la foi, et où la position du croyant devant Dieu, et sa relation avec Christ, sont si admirablement établies, les bonnes oeuvres sont désignées quelquefois par des expressions telles que «*servir le Dieu vivant*» (9: 14); servir «*Dieu d'une manière qui lui soit agréable*» (12: 28); poursuivre «*la paix avec tous et la sainteté, sans laquelle nul ne verra le Seigneur*» (12: 14); «*prenons garde l'un à l'autre pour nous exciter à l'amour et aux bonnes oeuvres, n'abandonnant pas le rassemblement de nous-mêmes, comme quelques-uns ont l'habitude de faire, mais nous exhortant l'un l'autre*» (10: 24, 25). «*Courons avec patience la course qui est devant nous, fixant les yeux sur Jésus, le chef et le consommateur de la foi*» (12: 3). Et tandis qu'au chapitre 11 tout entier, elles sont intimement liées à la foi, au chapitre 13: 1, 2, elles s'abaissent aux choses ordinaires de la vie; et au verset 16: «*N'oubliez pas la bienfaisance, et de faire part de vos biens, car Dieu prend plaisir à de tels sacrifices*». Et combien d'autres passages de cette merveilleuse épître, ne faudrait-il pas citer!

L'épître de Jacques, toute pratique, nous apprend que la foi *sans oeuvres* ne peut *pas sauver*, qu'elle «est morte par elle-même» (2: 14-17). Car, s'il y a une justice sans oeuvres, il n'y a pas de foi sans oeuvres. Ici encore, les oeuvres sont des «*oeuvres de foi*» (1 Thessaloniens 1: 3; Hébreux 11). Ces oeuvres démontrent la réalité, l'énergie de la foi, non à celui qui les accomplit, mais à celui qui, les considérant, connaît le caractère des «*oeuvres de foi*», et a le droit de dire: «*Montre-moi ta foi sans oeuvres, et moi, par mes oeuvres, je te montrerai ma foi*» (2: 18). Mais comment la foi d'Abraham s'est-elle montrée par ses oeuvres? C'est en offrant son fils Isaac sur l'autel (verset 21). Et celle de Rahab? «*Ayant reçu les messagers en paix, et les ayant mis dehors par un autre chemin*» (verset 25). Aussi, l'un offre son fils, l'autre trahit son pays. Telles sont les oeuvres de la foi: elles ne justifient pas devant Dieu, mais devant les hommes. Elles sont telles qu'elles répugnent même quelquefois, au coeur naturel.

La première épître de Pierre nous donne le vrai caractère de l'obéissance chrétienne: c'est «*l'obéissance de Jésus Christ*» (1: 2). Cette obéissance est recommandée aux croyants, parce qu'ils sont eux-mêmes «*des enfants d'obéissance*» (1: 14), que Dieu est *saint* (verset

15), qu'il juge «selon l'oeuvre de chacun» (verset 17). Et pour premier motif, il leur rappelle qu'ils ont été «rachetés de leur vaine conduite qui leur avait été enseignée par leurs pères, non par des choses corruptibles, de l'argent ou de l'or, mais *par le précieux sang de Christ*» (versets 18, 19). Pour deuxième motif, qu'ils «ont été régénérés, non par une semence corruptible, mais par une semence incorruptible, par la vivante et permanente parole de Dieu» (verset 23). Enfin, Christ lui-même est donné comme modèle d'obéissance (2: 21-25).

Dans la deuxième épître de Pierre, «comme sa divine puissance nous a donné tout ce qui regarde *la vie et la piété*» (1: 3), et que le «royaume éternel de notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ», et même «les nouveaux cieux et la nouvelle terre» sont à l'horizon (1: 11, 12; 3), le croyant a tout encouragement pour traverser les dangers qui l'entourent ou qui sont devant lui: «la corruption qui est dans le monde par la convoitise» (1: 4), «les faux docteurs», (2), «les moqueurs qui disent: Où est la promesse de sa venue?» (3).

La première épître de Jean parle constamment de «garder ses commandements» (2: 3-5; 3: 22, 23; 5: 2, 3), et de garder «sa parole» (2: 5), établissant que «le commandement ancien est la parole que vous avez entendue» (2: 7). Elle enseigne, avec quelques détails de plus, ce que dit le Seigneur, en Jean 14: 15-24 et 15: 10-20, que, garder ses commandements, garder sa parole, est le secret pour jouir d'une communion entière avec Lui.

«La dame élue», dans la deuxième épître de Jean, est mise en garde contre quiconque n'apporte pas la *doctrine de Christ*. «*Ne le recevez pas* dans votre maison, et ne *le saluez pas*, car celui qui le salue *participe* à ses mauvaises oeuvres» (versets 10, 11). Dans la troisième épître, il est recommandé à Gaïus de n'imiter pas le mal, mais le bien. Marcher dans la vérité et dans l'amour dont la vérité s'accompagne (2 Jean 1, 2; 3 Jean 1, 3, 4, 8, 12), voilà en quoi consiste l'obéissance dans ces deux épîtres. La deuxième demande que la porte soit fermée aux séducteurs; la troisième, qu'elle soit ouverte à ceux qui marchent dans la vérité.

Jude engage «à combattre pour la foi qui a été une fois enseignée aux saints» (verset 3). Le mal est là, le jugement vient sûrement. Mais il faut traverser le mal et s'en tenir séparés, profitant pour cela de la puissance par laquelle nous pouvons être gardés sans que nous bronchions. Et quel encouragement à la fidélité! (verset 24). Il ne faut rien abandonner de la «foi qui a été une fois enseignée aux saints»: c'est une «très sainte foi» sur laquelle nous avons à nous édifier (versets 17-20).

Voilà une esquisse rapide et incomplète de ce que sont les *bonnes oeuvres* que vous et moi, cher lecteur chrétien, avons à pratiquer, et ce n'est pas peu de chose. Bien des exhortations se trouvent encore en Apocalypse, surtout dans les chapitres 2 et 3, et dans l'Ancien Testament. Et que d'exemples sont là pour les appuyer. Il serait trop long de citer ou même de rappeler tous les passages qui les contiennent. J'ai tenu surtout à signaler ce qui a trait au christianisme. Que Dieu nous donne, dans sa grâce, de marcher simplement

dans l'obéissance en toutes choses, éprouvant «quelle est la volonté de Dieu, bonne, agréable et parfaite» (Romains 12: 2).

La place qui appartient à la loi

J'essayerai maintenant, selon le plan que je me suis tracé, de déterminer *la place qui appartient à la loi*. Il est évident qu'elle a été donnée, non pas à nous, mais à Israël, dans le désert (Exode 19 à 20; Deutéronome 5). Je ne parlerai que de ce qu'on est convenu d'appeler la «Loi morale», car quant à la «Loi cérémonielle», qui s'aviserait aujourd'hui d'essayer de la mettre en vigueur? Or Israël, placé sous l'une et sous l'autre, l'a, de fait, comme peuple, constamment violée, ainsi que le montre Etienne dans son discours devant le sanhédrin (Actes des Apôtres 7: 40-48, 53). Et, même avant que Moïse fût descendu de la montagne, le veau d'or était érigé dans le camp (Exode 32; Deutéronome 9: 10-17), tellement que Moïse, ne pouvant mettre le commandement: «Tu n'auras point d'autre Dieu devant ma face», en présence d'une idole, a brisé les tables au pied de la montagne. Et le peuple, châtié pour son infidélité, n'a dû qu'à la miséricorde de Dieu, révélée en suite de l'intercession de Moïse, de n'être pas consumé (Exode 32: 30-35; Deutéronome 9: 18-29). Une autre alliance, sur la base de la loi, mais mélangée de miséricorde, fut faite entre le peuple et l'Eternel (Exode 34: 1-28; Deutéronome 10: 1-6, 10-16). Et c'est à cette dernière occasion que la peau du visage de Moïse rayonnait, et qu'il dut mettre un «voile sur sa face, pour que les fils d'Israël n'arrêtassent pas leurs regards sur la consommation de ce qui devait prendre fin» (Exode 34: 29-35; 2 Corinthiens 3: 13). C'est ce que l'apôtre appelle «*le ministère de la mort*» et «*le ministère de la condamnation*» (2 Corinthiens 3: 7, 9). Sous ce régime, dont Moïse était le médiateur (Galates 3: 19, 20), ils sont entrés en Canaan: Dieu s'engageait à les bénir, et le peuple s'engageait à obéir. Que pouvait-il en résulter? Simplement ce qui est arrivé. Israël a été désobéissant, comme l'homme l'est toujours. La miséricorde s'est exercée envers eux après chaque châtiment qu'ils s'attiraient par leur rébellion, cette miséricorde tempérant même le châtiment (Juges 2: 10-23; 2 Rois 14: 26, 27; 17: 7-24, etc.), jusqu'à ce qu'il n'y eût plus de remède, et qu'ils devinssent «*Lo-ammi*» (Osée 1: 9; 2 Chroniques 36: 11-21). C'est alors que s'ensuivit la captivité d'Assyrie d'abord, pour les dix tribus, ensuite de Babylone pour Juda.

Les descendants du faible résidu qui revint de Babylone, sous Esdras et Néhémie, étaient plutôt, quand Jésus Christ vint, attachés aux formes extérieures qu'à la pratique de la loi elle-même, s'attirant ainsi, principalement dans la personne de leurs chefs (sacrificateurs, scribes, docteurs de la loi, sénateurs et pharisiens) les sévères, mais justes, remontrances du Seigneur (Matthieu 23: 13-33), et le jugement qu'il a dû leur dénoncer, quand prendrait fin la miséricorde qui, jusque-là, les avait supportés. Enfin, c'est sous ce régime qu'ils ont crucifié «le Seigneur de gloire», méprisant ainsi «la grâce et la vérité» venues par «Jésus Christ» (1 Corinthiens 2: 8; Jean 1: 17). Et par là se trouve démontrée cette vérité: «*La loi produit la colère*» (Romains 4: 15).

Il reste maintenant à répondre à cette simple question: «Comme chrétiens, sommes-nous sous la loi?» L'Écriture elle-même nous donnera la réponse: «Or la loi est *intervenue* afin que *la faute* abondât; mais là où le péché abondait, la grâce a surabondé» (Romains 5: 20). «Car le péché ne *dominera* pas sur vous, parce que vous *n'êtes pas* sous la loi, mais *sous la grâce*» (Romains 6: 14). «C'est pourquoi, mes frères, vous aussi, vous *êtes morts à la loi* par le corps de Christ, pour être *à un autre, à celui qui est ressuscité d'entre les morts*, afin que nous portions *du fruit pour Dieu*» (Romains 7: 4). «Mais maintenant nous avons été *déliés* de la loi, *étant morts dans ce en quoi nous étions tenus*, en sorte que nous servions en nouveauté d'esprit, et non pas en vieillesse de lettre» (Romains 7: 6). «Car ce qui était *impossible à la loi* en ce qu'elle était faible par la chair, Dieu, ayant envoyé son propre Fils, en ressemblance de chair de péché, et pour le péché, a condamné le péché dans la chair, afin que la *juste exigence de la loi fût accomplie en nous, qui ne marchons pas selon la chair, mais selon l'Esprit*» (Romains 8: 3, 4). «Car Christ est *la fin de la loi*, pour justice à tout croyant» (Romains 10: 4).

«Sur le principe des oeuvres de loi, *nulle chair* ne sera justifiée» (Galates 2: 16). «Car moi, par la loi, je suis *mort à la loi*, afin que je vive à Dieu» (Galates 2: 19). «Car si la justice est par la loi, Christ est donc mort pour rien» (Galates 2: 21). «Car tous ceux qui sont sur le principe des oeuvres de loi sont sous *malédiction*, car il est écrit: Maudit est *quiconque ne persévère pas* dans toutes les choses qui sont écrites au livre de la loi pour les faire» (Galates 3: 10; Deutéronome 27: 26). «Or que, par la loi personne ne soit justifié *devant Dieu*, cela est évident, parce que: «Le juste vivra de foi». Mais la loi n'est pas sur le principe de la foi, mais celui qui aura fait ces choses vivra par elles. Christ nous a rachetés de la *malédiction* de la loi, étant devenu *malédiction* pour nous, car il est écrit: «Maudit est quiconque est pendu au bois» (Galates 3: 11-13; Habakuk 2: 4; Lévitique 18: 5; Deutéronome 21: 23). «Pourquoi donc la loi? Elle a été ajoutée à cause des transgressions, *jusqu'à ce que* vînt la semence à laquelle la promesse est faite» (Galates 3: 19). «Or, avant que la *foi vînt*, nous étions gardés *sous la loi*, étant renfermés *pour la foi* qui devait être révélée: de sorte que la loi a été notre conducteur *jusqu'à Christ*, afin que nous fussions *justifiés* sur le principe de la foi; mais la foi étant venue, nous ne sommes *plus sous un conducteur*» (Galates 3: 23-25). «Vous vous êtes séparés de tout le bénéfice qu'il y a dans le Christ, vous tous qui vous *justifiez par la loi*; vous êtes *déchus de la grâce*» (Galates 5: 4). «Mais, par amour, servez-vous l'un l'autre; car toute *la loi est accomplie* en une seule parole, c'est-à-dire en celle-ci: Tu aimeras ton prochain comme toi-même» (Galates 5: 13, 14). «Mais si vous êtes *conduits par l'Esprit*, vous *n'êtes pas sous la loi*» (Galates 5: 18). «Tous ceux qui veulent avoir une *belle apparence dans la chair*, ceux-là vous contraignent à être circoncis, seulement afin qu'ils ne soient pas persécutés à cause de la croix de Christ. Car ceux-là qui sont circoncis, eux-mêmes *ne gardent pas la loi*» (Galates 6: 12, 13).

De l'usage de la loi

Ces passages sont certainement concluants. Mais, dira-t-on, la loi n'a-t-elle donc aucun usage? Certes oui, et c'est ce qu'établissent clairement les passages suivants: «Par la loi est la connaissance du péché» (Romains 3: 20). «Je n'eusse pas *connu* le péché, si ce n'eût été par la loi, car je n'eusse pas eu *conscience* de la *convoitise*, si la loi n'eût dit: *Tu ne convoiteras point*» (Romains 7: 7). «Mais nous savons que la loi est bonne, si quelqu'un en use *légitimement*, sachant ceci, que la loi *n'est pas pour le juste*, mais pour les *iniques* et les *insubordonnés*, pour les *impies* et les *pécheurs*, pour les *gens sans piété* et les *profanes*, pour les *batteurs de père* et les *batteurs de mère*, pour les *homicides*, pour les *fornicateurs*, pour ceux *qui abusent d'eux-mêmes* avec des *hommes*, pour les *voleurs d'hommes*, les *menteurs*, les *parjures*, et s'il y a *quelque autre* chose qui soit opposée à la saine doctrine de l'évangile de la gloire du Dieu bienheureux qui m'a été confié» (1 Timothée 1: 8-11).

Résumons maintenant ce qui ressort des passages que nous venons de voir:

1. La foi repose avec simplicité et assurance sur ce que la parole de Dieu déclare de Christ et de son oeuvre accomplie, d'où découle la certitude d'un salut parfait pour *quiconque croit en lui*. Le croyant est maintenant *enfant de Dieu*, et, comme position, *est en Christ devant Dieu*.
2. Les bonnes oeuvres, fruits de la foi et de la puissance du Saint Esprit habitant dans le croyant, en vertu de la séance de Christ à la droite de Dieu, ne sont pas *conditionnelles au salut*, mais la manifestation extérieure de la foi, démontrant qu'elle est une réalité, car «la foi sans les *oeuvres est morte*» (Jacques 2: 17). Le croyant, qui n'est pas sous la loi mais sous la grâce, ayant été délivré de la loi, parce qu'il a été mis à *mort* à la loi par le *corps de Christ*, accomplit «la juste exigence de la loi, ne marchant pas selon la chair, mais selon l'Esprit» (Romains 8: 4).
3. La loi a pourtant un rôle: «elle donne la *connaissance du péché*» (Romains 3: 20), la *conscience de la convoitise*, disant: «Tu ne convoiteras point» (Romains 7: 7; Exode 20: 17). Elle *n'est pas pour le juste*, mais pour les *iniques* et les *insubordonnés*, pour les *impies* et les *pécheurs*, etc. (1 Timothée 1: 9-11).

En un mot, le croyant se réjouit en Christ qui l'aime, qui l'a acquis au prix de son sang, qui l'a purifié de ses péchés, en qui il a la vie éternelle, qui l'a approché de Dieu, le lui faisant connaître comme *son Dieu et son Père* (Galates 2: 20; 1 Pierre 1: 18, 19; Apocalypse 1: 5, 6; 1 Jean 1: 7; 1 Jean 5: 11-13; Ephésiens 2: 13; Jean 20: 17). Il attend le retour de Christ selon sa promesse (Jean 14: 3; 1 Thessaloniens 1: 10; Apocalypse 2: 25; 22: 7, 12, 20). Il sait qu'il ressuscitera, à ce moment-là, les corps des saints endormis, et transmuera les corps de ceux qui seront trouvés vivants, afin qu'ils soient *tous ensemble* et *toujours avec le Seigneur* (1 Corinthiens 15: 23, 50-55; Philippiens 3: 20, 21; 1 Thessaloniens 4: 13-17). Précieuse, grâce, heureuse espérance!

Un mot encore, cher lecteur. Cette part est-elle la vôtre? Si oui, rappelez-vous qu'il est écrit, en 1 Corinthiens 15: 58: «Ainsi, mes frères bien-aimés, soyez fermes, inébranlables, abondant toujours dans l'oeuvre du Seigneur, sachant que votre travail n'est pas vain dans le Seigneur».

Et si ces lignes tombaient sous les yeux de quelque âme qui n'ait pas encore connu le Seigneur Jésus, que Dieu lui donne de se rappeler qu'il est aussi écrit: «Comment échapperons-nous, si nous négligeons un si grand salut?» Et encore: «Aujourd'hui si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos coeurs» (Hébreux 2: 3; 3: 7). Que le Seigneur vous donne de profiter de sa grâce, tandis que c'est *maintenant* le temps favorable, le jour du salut.